

**Séance du 9 Février 2021 à 18 heures**

Délibération n°2021-08

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Excusés : 1

Absents : 2 - dont suppléés :  
- dont représentés :

Votants : - dont « pour » : 15  
- dont « contre » : 0  
- dont abstention : 0

Le 9 février deux mil vingt et un à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 4 février 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, salle du Conseil à la Mairie de Trie sur Baise 65220 Trie sur Baise.

**Présents :**

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, CIEUTAT Serge, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pierre, CASTERAN Joël, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, SORBET Jean-Louis, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZZEAUD Anne Marie

**Excusé(e)s :**

Mme SOLLE Myriam

**Absent(e)s :**

MM. VERDIER Bernard, DUBOSC Michel

**Secrétaire de séance :** M. CIEUTAT Serge

M. Pierre ABADIE n'a pas participé au vote

Le Président prend la parole et présente aux membres du bureau présents les trois lots attribués par la commission d'appel d'offre le 20 janvier 2021 pour l'atelier relais Poules Noires d'Astarac. Les lots sont les suivants :

N° Lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant HT
1	Gros œuvre- VRD	Pomes Darré	73 736.56 €
2	Charpente -Couverture- Bardage - Zingerie	Nestadour	41 000.00 €
3	Menuiseries extérieures aluminium	SAS Energy menuiseries	12650.00 € -1 444.00 €

Soit un montant total de travaux de 125 942.56 e HT sans le terrain

Le montant du terrain sera de 10 000€ HT, la CCPTM prendra en charge les frais de géomètre

Après en avoir délibéré le Bureau décide :

- Autorise de Président à effectuer toutes les démarches administratives et mandate le président à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**Le Président,**

**Gérard BARTHE**

